On a trouvé nécessaire pour quelques-uns des sous-districts d'en faire encore des subdivisions soit à cause de l'étendue territoriale ou de la densité de population. Dans ces subdivisions on a conservé l'unité du canton et de la paroisse s'il en existait. Dans la province de la Nouvelle-Ecosse, les seules bornes qu'on a pu suivre ont été celles des districts de votation avec leurs changements. L'Acte de redistribution de 1882 a donné lieu à tant de changements que nous croyons devoir en avertir toute personne qui désirerait faire quelque statistique de comparaison. A moins d'une connaissance parfaite des changements qui ont eu lieu, toute tentative de travail de comparaison par districts ne produirait qu'un résultat erroné.

Par exemple, d'après l'Acte de redistribution de 1882, le district électoral de Bothwell, Ont., comprenait les cantons de Dawn, Sombra, Camden, Chatham et Zone, les villages de Wallaceburg, Dresden et Thamesville, et la ville de Bothwell, et ceux-ci sont en conséquence compris dans le district de Bothwell pour le recensement de 1891. Pour le recensement de 1881, Bothwell comprenait les cantons de Howard, Orford, Camden, Zone, Euphemia, Sombra et Dawn, la ville de Bothwell, et les villages de Ridgetown, Dresden et Thamesville. Une comparaison nous montrera donc que le village de Ridgetown et les cantons de Howard, Orford et Euphemia qui étaient compris dans le district Bothwell pour 1881, ne paraissent pas dans ce district pour 1891, et que le village de Wallaceburg et le canton de Chatham qui se trouvent dans le district Bothwell en 1891, ne s'y trouvaient pas en 1881.

L'Acte de redistribution de 1892 a causé encore d'autres changements. Nous donnerons dans le dernier volume de ce rapport, un tableau indiquant la population d'après la dernière redistribution.

Afin de pouvoir y référer plus facilement, les divisions géographiques ont été mises de côté; les provinces et toutes les autres divisions et subdivisions ont été inscrites par ordre alphabétique. Nous espérons que ce changement facilitera beaucoup tout travail ou recherche concernant les statistiques contenues dans les différents volumes de ce recensement.

Afin de diminuer autant que possible les dimensions de ces volumes, la superficie des divisions et subdivisions a été entrée dans un tableau spécial. De cette manière, on a pu insérer 25 colonnes sur une seule feuille du tableau II au lieu de 21 pour le recensement de 1881. Nous avons encore amélioré le tableau en mettant un numéro correspondant pour chaque ligne aux marges droite et gauche de chaque feuille.

IV

Les seules en-têtes du Tableau II qui demandent peut-être des explications, sont celles qui ont trait aux demeures temporaires, sous les titres de Navires et Chantiers. On n'entend ici parler que des navires qui au jour du recensement étaient habités par des ménages; l'énumération de la marine marchande du pays appartient à une autre partie de ce rapport. Le mot Chantier est pris ici dans son acception locale, pour désigner des demeures élevées à la hâte, ou encore les loges mobiles des populations nomades. Dans la description des maisons d'après les matériaux de construction, on en a trouvé 632 "non décrites" et 227 construites en mottes de gazon, ce qui donne sur un total de 855,535 maisons de toutes description une proportion beaucoup au-dessous d'un dixième d'un pour cent, ce qui prouve le soin que les énumérateurs ont mis dans l'exécution de leur travail. Ces 859 demeures ne sont pas inscrites au tableau. Par provinces, elles sont divisées comme suit: la Colombie-Anglaise, 1; Manitoba, 65; Nouveau-Brunswick, 65;